

FLOTTEMANVILLE-BOCAGE

Sommaire

Identité, Toponymie *page 1*
 Un peu d'histoire, à savoir *page 1...*
 Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire *page 4...*
 Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :
 Eglise Saint-Clément *page 5...*
 Manoir de la Cour *page 6...*
 Ferme-manoir du Ruage *page 7...*

Cours d'eau, ponts *page 8...*
 Lavoirs, fontaines, étangs *page 8...*
 Croix de chemin, calvaires, oratoires *page 9...*
 Communes limitrophes & plans *page 9...*
 Randonner à Flottemanville-Bocage *page 10...*
 Sources *page 10...*

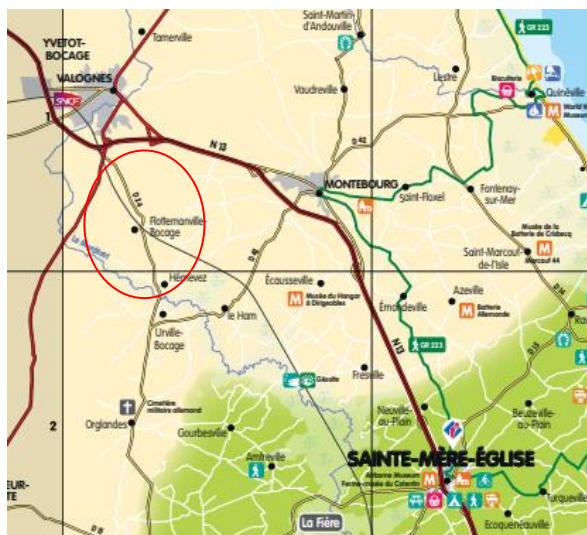
Identité, toponymie...

Flottemanville-Bocage appartient à l'arrondissement de Cherbourg, au canton de Valognes (anciennement de Montebourg) et appartenait à la Communauté de communes de la région de Montebourg, jusqu'à fin 2016.

Désormais, la commune de Flottemanville-Bocage appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Flottemanville-Bocage se nomment les Flottemanvillais(es).

Flottemanville-Bocage comptait 219 habitants (2020) sur une superficie de 4,85 km², soit 45 hab. / km² (83,2 pour la Manche, 111,2 pour la Normandie et 105.9 pour la France).



Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Flotemanvilla* (1140-1235), *Flottemanvilla* (1250), *Flottemanville* (1549), *Flotemanville près Valognes* (1677), *Flottemanville-Bocage* (1954).

De 1716 à 1740, les registres paroissiaux sont intitulés "Paroisse de Flottemanville".

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « *les noms des communes et anciennes de la Manche* ») donne pour origine, le domaine, la « ville », de Floteman, nom de personne anglo-saxon qu'on retrouve dans Flotmanby dans le Yorkshire. Le vieil anglais flotoman avait le sens de Viking...soit « le village des Vikings ».

La commune est communément appelée Flottemanville-Bocage pour mieux la différencier de Flottemanville-Hague. Cependant, le terminatif -Bocage qui date de 1954, n'a jamais été officialisé.

Le territoire de Flottemanville-Bocage est bocager, pratiquement sans boisement et plat pour l'essentiel, à 35 m d'altitude, avec une déclivité prononcée aux abords du Merderet.

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ La voie romaine d'Alaune à Coutances (Alauna-Cosedia) passait par Flottemanville, d'après Charles de Gerville (1769-1853), historien naturaliste et archéologue. Flottemanville-Bocage se situe à moins de 4 km au sud de l'ancienne cité d'Alauna.

Si elle se voit encore sur quelques points (utilisée aujourd'hui comme voies de circulation, en partie comme route départementale et en partie comme chemins privés), on en perd les traces sur les pièces de la Cour de Flottemanville ; une croix était nommée la Croix-Milliare (Milliarum, nom qui indique une distance), remplace probablement une borne militaire placée sur cette voie romaine.

Alauna, ancienne ville gallo-romaine, aurait été fondée sous le règne d'Auguste (63 av. J.C.-14 apr. J.C.), premier empereur romain, se développe au I^{er} siècle et connaît son apogée au siècle suivant. Devenue une cité importante, elle est reliée à de nombreuses autres villes de la région. Elle apparaît ainsi, au centre d'une « étoile » routière, reliée par des routes ou des chemins à de nombreux autres sites du Cotentin et au-delà. Certains de ces itinéraires sont attestés par des sources écrites antiques, d'autres sont progressivement révélés par l'archéologie.

Cette voie romaine passe probablement par les fameux romains du Cul de Fer au sud de la commune, en bordure de la commune de Colomby.



✓ Dans le cours du XIII^e siècle, existait à Flottemanville un moulin, nommé le moulin de Quiedefefer ; un certain Raoul de Colebec, chevalier, aurait donné, en 1227, sur la demande de sa femme, Laurence, à l'abbé et aux religieux de Blanchelande, en pure aumône, deux quartiers de froment à prendre sur ce moulin, pour l'entretien d'une lampe dans la chapelle de l'infirmerie de l'abbaye, in capella infirmorum. Cette donation fut faite sur l'autel même de la chapelle, en présence de Geoffroy du Bisson, chevalier, seigneur suzerain, qui la confirma et la scella de son sceau, ainsi que Raoul de Colebec.

✓ Flottemanville figure dans le premier lot des partages qui se firent en avril 1235, après la mort de Philippe le Hurepel (1200-1234), comte de Clermont, de Boulogne, d'Aumale et de Dammartin, fils du roi Philippe II Auguste, roi de France (1180-1223), et d'Agnès de Méranie (v.1172-1201), entre sa veuve Mathilde (ou Mahaut) de Dammartin (1202-1259) et le roi de France. Ce premier lot échut au roi.

Philippe trouva la mort lors d'un tournoi organisé en Corbie, en Picardie, le 18 janvier (ou juillet) 1234.

Au Moyen-Âge, rien n'était plus à la mode que les tournois. Ils permettaient aux chevaliers de montrer leur force et leur adresse sous les yeux de la beauté car, en entrant en lice, chacun nommait sa dame.

En ce domaine, les Français s'étaient acquis une solide réputation et la chevalerie était si célèbre qu'on disait communément « que si le diable venait de l'enfer pour lancer un défi, il se présenterait un chevalier français pour le combattre ».

Une chronique hollandaise du temps dit que Florent IV de Hollande (1210-1234), comte de Hollande, « le seigneur le mieux fait et le plus adroit des concurrents », brillait particulièrement durant ce tournoi en terre picarde.

Il s'avère que Philippe fut le témoin de la passion que la comtesse Mahaut (ou Mathilde), sa femme, témoigna pendant les joutes pour Florent. Une attitude que le comte de

Boulogne ne pouvait supporter. Transporté de jalousie, il se fit armer, trouvant facilement à se procurer ce qui lui était nécessaire : armes, targes, glaives et chevaux. Il s'assura le concours de plusieurs gentilshommes dont le sire de Nesles.

Philippe n'hésita pas une seule seconde : il se rua sur lui et lui transperça le corps avec sa lance.

Les partisans du comte Florent, horrifiés du spectacle auquel ils venaient d'assister, réagirent avec promptitude. Le comte de Clèves, Thierry V de Clèves (1185-1260), vengea sur le champ son frère d'armes en faisant passer le comte de Boulogne de vie à trépas ; après quoi, ses amis s'associèrent pour lui permettre une retraite sûre.

Cependant, les historiens ne sont pas tous d'accord sur la fin tragique de Philippe le Hurepel, Il aurait pu être empoisonné.

✓ En 1321, Richard des Près prit à bail la ferme de Flottemanville, mais, lorsqu'il alla faire confirmer son bail au roi Philippe V (1294-1322), il fut assassiné dans la forêt d'Apremont. Sa veuve se fit confirmer, le 27 avril 1329, cette ferme par le grand bailli de Cotentin, Fauvel de Vadencourt ou de Varecourt (1327-1331), qui tenait ses assises à Valognes.

✓ Les fiefs, terre et seigneurie de Flottemanville, avec droit de patronage, relevaient de la baronnie de Varenguebec qui faisait lui-même partie du comté de Mortain. A l'époque de la mémorable conquête de l'Angleterre en 1066, la seigneurie de Varenguebec appartenait à la noble famille de Reviers, alliée de très près à celle de Guillaume le Conquérant. Elle relevait immédiatement de la couronne, à cause du duché de Normandie. La famille de Reviers avait obtenu le domaine et la seigneurie de Varenguebec, après Robert de Gacé, fils de Raoul, mort sans héritier.

On trouve comme baron de Varenguebec, Guillaume de Reviers de Vernon (décédé en 1174) qui était aussi baron de Néhou, de Vernon, seigneur de Néhou, de Varenguebec et de Gonnevillle. Son père, Richard II de Reviers de Vernon (décédé en 1136 ou 1137) était conseiller d'Henri I^{er} Beauclerc (v.1068-1135), le plus jeune fils de Guillaume le Conquérant). Et quand ce dernier devient roi en 1100, il est récompensé par de vastes domaines. Un Richard de Reviers de Vernon aurait participé à la bataille d'Hasting en 1066.

Quant à Raoul Gacé (décédé en 1051), il fut un noble normand du futur Guillaume le Conquérant, et seigneur de Gacé, de Bavent, de Varenguebec et de Noyon-sur-Andelle.

✓ La paroisse de Flottemanville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes.

✓ Les premiers seigneurs de Flottemanville dont on trouve mention dans les généalogies sont des Pierrepont. Jean de Pierrepont, décédé en 1552, est le 5^{ème} seigneur de Flottemanville et aussi seigneur d'Etienville et d'Urville. Il avait épousé en 1512 Marguerite d'Orglandes.

La seigneurie passe dans la famille Dumoncel par le mariage (en deuxième nocces), vers 1622, d'Elizabeth de Pierrepont (décédée en 1664), dite encore dame de Flottemanville en 1666 puisque fille de Guillaume, seigneur d'Etienville de Pierrepont, seigneur de Flottemanville, avec François Dumoncel. François Dumoncel, écuyer, était antérieurement sieur ou seigneur d'Estoubeville (terre située à Helleville).



Avec le mariage de leur arrière-petite fille, Louise Madeleine Pulchérie Dumoncel (1746-1815), en 1763, avec Georges Antoine Dancel (1736-1813), lui-même seigneur de Quinéville et d'Eitienville, la seigneurie de Flottemanville passe donc dans la famille Dancel, et devient donc seigneur de Flottemanville.

✓ Les travaux de la section Caen-Cherbourg de la ligne ferroviaire Paris-Cherbourg commencent en janvier 1857. Cette ligne traverse la commune de Flottemanville et la coupe en deux. L'église, le cimetière et le château se sont retrouvés à l'est des rails, la mairie, le presbytère et l'école à l'ouest, le hameau Pépin partagé. Toute la vie communale passe donc par le pont Cochon, seule connexion.



Rappelons que la gare de Cherbourg fut inaugurée le 4 août 1858 par Napoléon III. Ce n'est qu'en février 1859 que la ligne fut considérée comme véritablement ouverte à l'exploitation.

✓ En 1910, l'affaire de la tinette du curé créa une véritable polémique dans la commune de Flottemanville. En début de cette année-là, la population constate l'élévation, au flanc de l'église, d'un édicule (petit bâtiment) destiné à abriter une tinette mobile (pot de chambre) pour le curé. Lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin 1910, un conseiller demande la mise à l'ordre du jour d'un débat sur la tinette mobile de l'église. Le maire (Paul Huet 1844-1922) refuse, arguant que c'était inutile, qu'il avait déjà donné son autorisation, la construction n'ayant rien coûté à la commune. Alors commence une polémique qui conduira le préfet à dissoudre le conseil municipal, à placer la commune sous administration préfectorale directe pendant quelques mois et à convoquer à de nouvelles élections municipales.

Un groupe de conseillers (4 ou 5 sur 10, probablement pas majoritaires), mécontents de l'absence de débat, avait décidé de pratiquer la politique de la chaise vide au Conseil, sous prétexte qu'il n'était pas esthétique et mal placé, de plus qu'il polluait la tombe du seigneur qui reconstruisit l'église en 1480.

De nouvelles élections eurent donc lieu. Un maire de consensus, issu des nouveaux conseillers (Louis Blandamour 1877-1932) fut élu. La première réunion ordinaire du conseil décida de déplacer la tinette mobile contre le mur du cimetière...

✓ Après le débarquement du 6 juin 1944 et la coupure du Cotentin le 18 juin, les attaques américaines dirigées vers le nord sont multiples en-dessous d'une ligne reliant Montebourg à l'est, Valognes au centre et Les-Pieux à l'ouest. La 4^e division d'infanterie américaine s'empare de la ville de Montebourg le 19 juin. Il sera dit que Montebourg fut libéré et repris puis enfin libérée. Montebourg ravagé, détruit à 90 %, était devenu un champ de ruines et de murs calcinés encore fumants. Ces affrontements font 65 victimes civiles.

Valognes, ville limitrophe au nord de Flottemanville-Bocage, est toujours aux mains des forces allemandes qui opposent une résistance vigoureuse.

La tempête faisant rage, l'approvisionnement en vivre, matériel, munitions et carburant en provenance des ports artificiels qui sont durement touchés, est fortement ralenti.

Cependant, les forces américaines poursuivent leur progression, difficile mais continue. Les hommes de la 4^e division d'infanterie pénètrent dans Valognes où de durs combats de rues s'engagent. Valognes est libérée le 21 juin 1944. Mais auparavant, la population valognaise vécut un traumatisme provoqué par les bombardements américains qui anéantissent une grande partie de la ville. Les allemands quittent à partir du 17 juin la ville en ruines, encerclée le 19 par les Américains. Ces bombardements font environ 400 victimes.

✓ Germaine Poinso-Chapuis, née Germaine Marie Joséphine Chapuis (1901-1981), ministre de la Santé œuvrant surtout dans le domaine juridico-social, est la première femme ministre de plein exercice dans l'histoire de la République, de 1947 à 1948, et la seule jusqu'à Simone Veil en 1974.

Début 1948, elle fit étape à Flottemanville et prononça un discours, au cimetière, en présence de quelques Flottemanvillaises. en réponse au maire de Flottemanville, Maurice Lucas (1880-1988), également député MRP de la circonscription de Valognes.

✓ La communauté de communes de la Région de Montebourg, créée le 29 décembre 1995, fédérait les 22 Communes de l'ancien canton de Montebourg, dont Flottemanville, intégrée depuis 2015 au canton de Valognes. Elle cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin.

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin « Le Cotentin », la CAC, est née depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle regroupe l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des



Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.

Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité. Ce n'est pas le cas de celle de la Région de Montebourg.

Ainsi la commune de Flottemanville-Bocage se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité, ne représentant que 0.1 % de la population total de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.



Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

✓ **La famille de Pierrepont** (XIV^e), comme précisé plus haut (cf. chapitre « à savoir »), est la première connue à tenir la seigneurie de Flottemanville, ce jusqu'en 1622, date de mariage d'Elizabeth de Pierrepont (décédée en 1664) avec François du Moncel, écuyer, sieur d'Estoubeville, qui deviendra ainsi seigneur de la Cour.

✓ **Anatole François Hüe de Caligny** (1811-1892), marquis de Caligny, marié en décembre 1854, à Mons en Belgique, avec Marie Ghislaine Levieux de Droosbeke (1826-1920), fut propriétaire du château de Flottemanville. Il est ami de Urbain Le Verrier (1811-1877), astronome et mathématicien spécialisé en mécanique céleste (découvreur de la planète Neptune), fondateur de la météorologie moderne.

Scientifique, il fait des expériences relatives aux oscillations de l'eau et à l'utilisation de la force vive créée par le mouvement non permanent des liquides dans les tuyaux. En 1838, l'Académie des sciences lui décerne le prix Mécanique de la fondation Montyon pour son mémoire sur un *Système d'écluses à flotteurs et à colonnes oscillantes*.

Auteur prolifique, il publie une synthèse complétée de ses travaux en 1883, en deux volumes titrés *Recherches théoriques et expérimentales sur les oscillations de l'eau et les machines hydrauliques à colonnes oscillantes*.

Ses machines hydrauliques qu'il met au point sont primées dans les expositions internationales, et lui récolte de nombreux prix.

L'hôtel de Grandval-Caligny (photo ci-contre), à Valognes, construit à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle par Adrien Morel de Courcy, gouverneur de Valognes, et dont le gendre Anténor Louis Hue de Caligny, frère d'Anatole François, fit agrandir d'un pavillon latéral, conserve le nom de la famille de Caligny, et de Michel Bauquet de Grandval, époux de Rose Henriette Hüe de Caligny, fille d'Anténor.



- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 20 noms apparaissent sur le monument aux morts : Auguste **Ansot** (1884-1917), Auguste **Burnouf** (1898-1918), Gustave **Colombel** (1893-1915), Emile **Dupont** (1894-1918), Emmanuel **Dupont** (1892-1918), Pierre **EM** (1874-1915), Ernest **Enault** (1891-1919), Louis **Fafin** (1888-1915), Louis **Folliot** (1897-1918), Louis **Germain** (1892-1918), Paul **Germain** (1883-1917), Jules **Goubert** (1894-1915), Victor **Goubert** (1887-1917), Victor **Jourdam** (1888-1917), Joseph **Lemarié** (1895-1916), Léon **Leprieur** (1889-1915), Léonor **Leprieur** (1880-1918), Jules **Mériel** (1897-1918), René **Rémy** (?), Félix **Tison** (1871-1918).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (5/20) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont sans doute été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière.

Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, un soldat est mort pour la France : Jean **Noël** (1902-1941).

✓ **Albert Marescq** (1871-1950) prêtre et **Paul Huet** (1844-1922) maire furent les acteurs, contre leur gré, d'une fronde, liée à la construction de toilettes près de l'église sans que le conseil municipal ait donné son accord...ce qui aura comme conséquence la dissolution et la tenue de nouvelles élections comme expliqué plus haut (cf. chapitre « à savoir »).



Le monument aux morts de Flottemanville est une colonne brisée sur socle.

✓ **Maurice Lucas** (1896-1988), né à Cherbourg, et décédé à Flottemanville, agriculteur, ingénieur agricole de formation, maire de Flottemanville de 1941 à 1978, fut un résistant du réseau OCM Centurie. L'Organisation civile et militaire était, pendant la Seconde Guerre mondiale, un grand mouvement de la Résistance intérieure française. Le réseau Centurie créé en septembre 1940, soit 2 ou 3 mois plus tôt que l'OCM, était l'un des plus importants réseaux de renseignements militaires de la Résistance.



Député de la Manche sous la IV^e République (de 1945 à 1958), il a été vice-président du groupe parlementaire MRP (Mouvement républicain populaire classé comme démocrate-chrétien et centriste) et siège durant tous ses mandats à la commission de l'Agriculture et du ravitaillement, puis de l'agriculture. Il est l'auteur de propositions de loi sur l'extension du pari mutuel au concours hippique (25 février 1947), sur le prix des fermages (10 octobre 1952) et pour interdiction des adjudications des meubles et immeubles les dimanches et jours fériés. Il a également siégé à la commission de la presse et à celle du suffrage universel.

Il a fondé, en 1935, la laiterie de Montebourg au Ham dont il a été président pendant une cinquantaine d'années. Il a acquis en 1920 le château de Flottemanville-Bocage, où il vivait.

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

- **L'église Saint-Clément (XIV^e-XV^e)**

L'église paroissiale de Flottemanville est sous le vocable de saint-Clément mais aussi de Saint-Claude. Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Elle appartient à l'époque de la Renaissance. Rappelons que l'architecture gothique de cette époque est sans précédent dans le monde antique. Le gothique étant l'une des inventions les plus hardies du génie occidental.

Selon certaines sources, cette église est du XIV^e ou XV^e. Selon d'autres sources, c'est le seigneur du lieu qui l'aurait fait construire au cours du XVI^e siècle.



Du milieu du XII^e siècle au XVI^e siècle, les architectes sont à la recherche de lumière et utilisent alors un voûtement jusqu'alors inemployé : la voûte hautes et de plus en plus larges, baignant dans une lumière qui entre à flots par des fenêtres dont l'ampleur sur croisée d'ogives. Ces ogives (ou arcs croisés), épaulées par des arcs-boutants, soulagent les murs du poids des voûtes et permettent d'édifier, toujours suivant le plan basilical, des nefs de plus en plus n'est plus mesurée. L'ascension verticale des lignes remplace l'horizontalité massive des constructions romanes. En même temps que la continuité des murs (minces et élancés), les fresques disparaissent au profit de monumentaux vitraux venant s'ajouter à un décor sculpté, statues et bas-reliefs s'inspirant de l'homme et de la nature. Cette architecture qu'au XVI^e siècle les admirateurs de l'Antiquité, et principalement les Italiens, qualifieront de "gothique", c'est-à-dire de barbare, connaît en France une large fortune avec l'appui des rois capétiens.



Clès de voûte

Du milieu du XII^e siècle au XVI^e siècle, les architectes sont à la recherche de lumière et utilisent alors un voûtement jusqu'alors inemployé : la voûte hautes et de plus en plus larges, baignant dans une lumière qui entre à flots par des fenêtres dont l'ampleur sur croisée d'ogives. Ces ogives (ou arcs croisés), épaulées par des arcs-boutants, soulagent les murs du poids des voûtes et permettent d'édifier, toujours suivant le plan basilical, des nefs de plus en plus n'est plus mesurée. L'ascension verticale des lignes remplace l'horizontalité massive des constructions romanes. En même temps que la continuité des murs (minces et élancés), les fresques disparaissent au profit de monumentaux vitraux venant s'ajouter à un décor sculpté, statues et bas-reliefs s'inspirant de l'homme et de la nature. Cette architecture qu'au XVI^e siècle les admirateurs de l'Antiquité, et principalement les Italiens, qualifieront de "gothique", c'est-à-dire de barbare, connaît en France une large fortune avec l'appui des rois capétiens.



Plaque funéraire & monument funéraire



Le chasublier



La nef

On y remarque un grand nombre de pierres tumulaires (dalles funéraires), couvertes d'armoiries, et dont les inscriptions sont effacées. Et un monument funéraire, celui de Françoise de Longaunay (XVI^e).

Le maître autel à baldaquin en bois ciselé (XVII^e), le groupe sculpté (XVI^e) dit Sainte Jeanne de Chantal, la Vierge à l'Enfant (XIV^e), la statue de sainte Catherine d'Alexandrie (XVI^e) sont classés MH.



Maître autel à baldaquin en bois



Sainte Jeanne de Chantal



Vierge à l'Enfant



Sainte Catherine d'Alexandrie

Les statues de saint Claude et saint Clément sont probablement les plus anciennes, datant du XV^e semble-t-il. Les verrières (XX^e), notamment celle de la vie de saint-Clément, sont l'œuvre de marguerite Huré (1895-1967), artiste peintre et verrier, considérée comme l'introductrice de l'abstraction dans le domaine du vitrail religieux.

A l'extérieur on remarque le petit portail méridional avec son fronton en saillie. Au-dessus du linteau en plein cintre, une plaque dont les inscriptions sont à découvrir.

Et le grand portail surmonté de voussures reposant sur des colonnettes avec des chapiteaux à décor végétal.



Portail méridional



Portail principal

• Manoir de la Cour ou château de Flottemanville (XV^e-XVII^e-XVIII^e)

Cette belle demeure de Flottemanville, en pierre de Valognes, est une curiosité architecturale du Cotentin. Elle a traversé le temps sans dommage et les transformations des XVI^e et XVIII^e siècles ont scellé l'harmonie de ce château particulier aux tours octogonales ornées de festons.

Ce manoir inscrit au titre des MH, depuis le 22 décembre 2008, propose un hébergement référencé en maison d'hôte.

L'une des chambres dénommée chambre napoléon III avec loggia Renaissance italienne, fait probablement référence à la visite officielle de Louis Napoléon-Bonaparte, président de la République, à Cherbourg du 5 au 9 septembre 1850, pour visiter le port militaire et constater l'avancement des travaux.



Le château en 1950



Le château aujourd'hui

On y trouve une charmante chapelle, située dans une des deux tours octogonales, dont le chevet est une abside polygonale butée par cinq contreforts et percée d'une fenêtre dans le style flamboyant. Sa boiserie paraît appartenir au XVI^e siècle. On y voit une sculpture qui représente la Vierge tenant sur ses bras son fils étendu sans mouvement. Cette chapelle est sous le vocable de saint Jean.

Ce château fut la demeure, du moins la propriété des de Pierrepont, les premiers seigneurs de Flottemanville. Isabelle de Pierrepont, en épousant, en 1632, François du Moncel, lui apporta la seigneurie de Flottemanville, qui passa par la suite dans la famille Dancel.

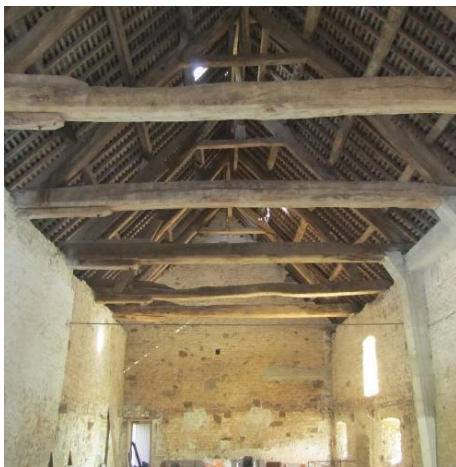
En 1920, le « château de Flottemanville » est acquis par Maurice Lucas (1896-1988) qui devint maire de la commune de 1941 à 1978.



Le perron et la chapelle



L'horloge



Le hangar a été transformé en abattoir pendant la période de 1942 à 1944. Une inscription interdisant aux soldats allemands de dormir à l'extérieur de l'enceinte du château. L'escalier de la tour fut fatal à un soldat allemand alcoolisé

Le château appartient toujours à ses descendants, Bertrand Lucas, dirigeant d'une société immobilière. Il connaît parfaitement l'histoire de la bâtisse. Dans les pages d'Ouest-France en mai 2019 il raconte que la Seconde Guerre mondiale a nourri le passé prestigieux du logis et des dépendances : « Dès 1940, le château a été réquisitionné par des officiers allemands, les bâtiments autour du château étaient centre de stockage alimentaire. D'ailleurs, nous avons encore des inscriptions sur les murs. En 1942, nos hangars sont devenus centre d'abattage pour bovins et porcs pour le nord du département. En janvier 1944, une garnison d'une centaine d'hommes a quitté Carentan, elle est venue grossir les effectifs, ils logeaient dans des baraques. Les soldats avaient interdiction de dormir chez l'habitant. Quatre vaches et porcs étaient tués par jour, la viande était envoyée par train de la gare de Valognes en Bretagne et ravitaillait les troupes allemandes. D'autres produits alimentaires prenaient le même chemin.

père a été emprisonné à Saint-Lô et libéré le 4 juin, juste avant son bombardement.

Dans le château, les occupants étaient respectueux : Ma grand-mère, Aline, avait enfermé des Allemands alcoolisés dans la salle de bains. Ses trois filles dormaient au même étage. Le lendemain, l'officier lui a fait remarquer que cela pouvait être interprété comme un acte terroriste. Mon grand-père lui a signifié que les Allemands de 1914-1918 avaient une autre éducation. L'incident a été clos ! ... »

Aujourd'hui, le château propose un hébergement en maison d'hôtes occupant d'anciennes écuries avec vue sur le jardin et la chapelle.

• Ferme-manoir du Ruage (XVI^e)

La propriété a appartenu, en 1575, à Jean Le Fauconnier, sieur du Ruage et marié à Françoise de Verdun. Elle resta propriété de cette famille jusqu'au décès, en 1797, de Jean Jacques François le Fauconnier (1743-1797), marié en premières nocces à Jeanne Françoise Le Gay (dont une fille, à priori) et en secondes nocces à Jeanne Anne Maugis (dont aucun enfant).

La propriété du Ruage entrera par mariage dans la famille Le Breton par succession du mariage de Michelle Jacqueline Le Fauconnier (1712-1787), tante de Jean Jacques François le Fauconnier et François Le Breton (1698-1771) d'Orglandes.

A remarquer que les Le Fauconnier qui se sont succédé propriétaires du manoir du Ruage sont à trois reprises qualifiés capitaine de la paroisse de Flottemanville-Bocage.

Chaque corps d'armée est formé de plusieurs divisions, commandées par des officiers qu'on appelle divisionnaires, et qui sont nommés par le commandant du corps d'armée dont ils font partie... Chaque paroisse, à laquelle on peut donner le nom de compagnie, est commandée, selon sa population, par un ou deux capitaines choisis



Probablement l'ancien manoir avec sa porte charretière à laquelle est accolée une porte piétonne, route Le Ruage à l'intersection D71

par les paysans. Il paraît que c'est toujours le plus intelligent et le plus brave qui obtient la préférence ! Ils ne touchent pas de solde.



« Les Grandes Portes » avant et après restauration



« La Vallée »

Le long de la route Le Ruage, à moins de 200 mètres de la ligne de chemin de fer, des bâtisses typiques telles que l'ancienne ferme « Les Grandes Portes », La vallée avec sa tourelle, etc.

Dans l'ancienne ferme dite « Les Grandes Portes », les propriétaires, Martine et Serge Hamel, proposent un hébergement en chambres d'hôtes.

Cours d'eau & ponts

- **Le Merderet**, affluent de la Douve, prend sa source, près du lieu-dit La croix de Pierre et du bourg de Tamer ville, à la limite de Valognes. Il prendrait également sa source à côté du hameau Touraine sur le territoire de Tamer ville à 45 m d'altitude.

Long de 23 kilomètres, le Merderet arrose Valognes et Yvetot-Bocage. Il matérialise la limite communale entre Yvetot-Bocage et Lieusaint, Lieusaint et Colomby, puis entre Colomby et Flottemanville-Bocage (pointe sud de la commune)

Il passe également Alleaume, Flottemanville-Bocage, Urville, Fresville, Amfreville et Sainte-Mère-Eglise. Il se jette dans la Douve, faisant frontière dans sa section finale entre Picauville et Chef-du-Pont.



Le pont romain sur le Merderet

Le Merderet a été le théâtre de nombreux combats entre les troupes américaines et allemandes après le débarquement des alliés le 6 juin 1944. Principalement près de la Fièrre, non loin de Sainte-Mère-Eglise. D'ailleurs, il est fait mention de cette rivière dans le film de Steven Spielberg *Il faut sauver le soldat Ryan* (1998). Le film parle en effet de deux ponts sur le Merderet, l'un à Valognes (celui de la voie de chemin de fer) et l'autre proche de Périers où se trouverait le soldat Ryan.

Le long du Merderet, au lieu-dit *Cul de Fer*, **trois petits ponts romains** menaient au moulin les piétons et ânes bâtés chargés de farine.

- **Le ruisseau de Coisel**, est l'un des principaux affluents du Merderet par sa rive gauche, ne dépassant pas les 10 km, ou tout juste.

Il prend sa source du côté du lieu-dit *Hermanville* sur la commune d'Huberville, puis se dirige vers le sud en matérialisant la limite communale entre Sortosville et Flottemanville-Bocage Est, pour ensuite se jeter dans le Merderet sur la commune d'Hémévez.

D71 - Pont enjambant le Coisel entre Flottemanville et Sortosville



Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri.

A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.



Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque

village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « *Lavoirs de la Manche* », trois lavoirs sont répertoriés dans la commune de Flottemanville, en réalité il n'y a que celui du hameau **Le Ruage** (que je n'ai d'ailleurs pas trouvé !).

Ceux répertoriés le long de la route de Herville à gauche en descendant et celui sur cette même route en bas du hameau, près d'une croix, sont situés à Flottemanville-Hague !



Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les **croix de chemin et calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'**oratoire** constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.



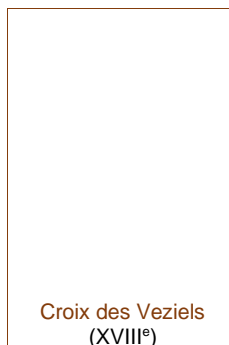
Croix blanche (XVII^e)
route du vieux Pépin



Croix de Machon (XVII^e) à
la limite de Valognes



Croix sur parking (D24)
route menant à la mairie



Croix des Veziels
(XVIII^e)

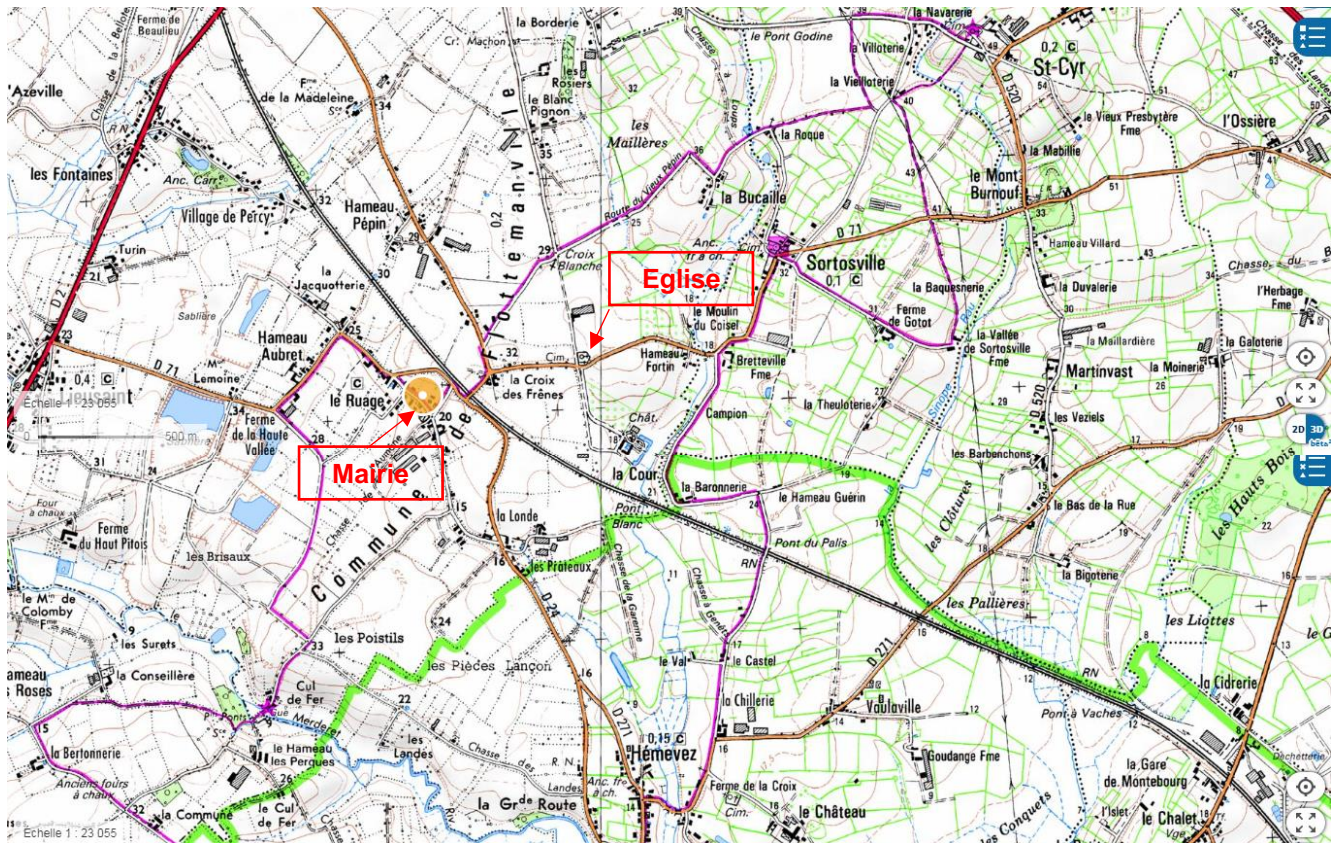


Croix des Fresnes (XX^e)
D24-D71

Croix de cimetière
(XVII^e)

Communes limitrophes, plans





La particularité de la commune est l'éloignement de l'église par rapport au village où se situe la mairie et le presbytère (Lieu-dit Le Ruage) ... à environ 900 m, séparés par le chemin de fer.

Randonner à Flottemanville-Bocage

- L'ancien Office de Tourisme Intercommunal du Bocage Valognais proposait une multitude de circuits de randonnée, des sentiers découverte, dans Valognes et communes voisines. Au détour d'un chemin, d'un cours d'eau, au fond du vallon, sur une colline ou un Mont, le bocage verdoyant nous invite au parcours pour nous raconter aussi toute l'histoire d'un village et de ses hameaux, ses fermes-manoirs, châteaux, petits ponts et vergers, expressions à la fois de richesses et de simplicité.

- Ou tout autre circuit à la discrétion de nos guides

Sentier de Découverte



Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Annuaire du département de la Manche ; Beaucoudray.free ; Château de Flottemanville ; D-Day Overlord ; Généanet ; Juin 1944-Bataille de Normandie « bataille pour Cherbourg » ; La Semaine dans le Boulonnais ; Lavois de la Manche ; Mémorial Gen Web / relevé du monument aux morts ; Monumentum ; Notes historiques et archéologiques (le50enligneBIS) ; Ouest-France ; Petit Manchot (Le) ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; ...

Remerciements à :